LIFE II: instrument financier pour l'environnement (modif. règl. 1973/92/CEE)

1995/0093(SYN) - 15/07/1996

Le Conseil a adopté le règlement pour une deuxième phase (1996-1999), la première étant venue à expiration le 31 décembre 1995. Les cinq amendements du Parlement européen repris par la Commission dans sa proposition réexaminée ont tous été intégrés dans le texte du règlement